

# ***CBNRM Net***

## **The Community-Based Natural Resource Management Network**

---

Item: Afrique (Francophone), aperçu Mai 1998

---

Cet Item contient un aperçu du CBNRM pour l'Afrique Francophone. L'aperçu est basé sur les résultats du groupe de travail de l'atelier régional du 10-14 Mai 1998 *International CBNRM Workshop*, comprenant principalement des participants de cette région (pour plus de détails, voir le website de l'atelier, section Groupes Régionaux de Travail -- *Regional Working Groups*).

### **Ressources principales**

Le groupe de travail régional a été demandé d'identifier les ressources principales dans sa région. Les types de ressources sont (listés selon l'ordre établi par le groupe):

*(A) en Afrique de l'Ouest (Soudano-Sahélien et régions forestières)*

- Agriculture,
- Pastoralisme,
- Forêts, et
- Mines.

*(B) à Madagascar*

- Agriculture,
- Forêts,
- Pêche,
- Eco-tourisme, et
- Mines.

### **Contextes régionaux spéciaux et caractéristiques spécifiques**

Le groupe de travail régional a été demandé d'identifier les contextes régionaux spéciaux et les caractéristiques spécifiques dans sa région. Les contextes régionaux et caractéristiques spécifiques sont (listés selon l'ordre établi par le groupe):

*(A) en Afrique de l'Ouest*

- Désertification causant des migrations des zones Soudano-Sahéliennes à la cote Atlantique, et
- Intégration économique en Afrique de l'Ouest.

### *(B) à Madagascar*

- Membre de la Commission de l’Océan Indien,
- Localisation géographique clé et biodiversité unique à l’échelle globale.

### **Principaux messages**

Le groupe de travail régional a été demandé d’identifier les principaux messages qu’il destine à la communauté CBNRM, en l’occurrence, comment le groupe perçoit la situation dans sa région. Les principaux messages sont (listés selon l’ordre établi par le groupe):

- L’amélioration du CBNRM nécessite une décentralisation effective du pouvoir décisionnel,
- Le succès du CBNRM est lié au profit enregistré par la majorité des acteurs de la communauté, et
- Le CBNRM requiert un cadre institutionnel, légal et financier approprié.

### **Principaux points liés aux politiques**

Le groupe de travail régional a été demandé d’identifier les principaux points liés aux politiques qu’il destine à la communauté CBNRM, en l’occurrence, comment le groupe perçoit la situation dans sa région. Les points principaux sont (listés selon l’ordre établi par le groupe):

- Réconcilier conservation et développement des ressources naturelles,
- Assurer que le processus de décentralisation favorise le CBNRM, et
- Garantir l’établissement d’un cadre institutionnel, judiciaire, législatif et réglementaire approprié au CBNRM.

### **Stratégies**

Le groupe de travail régional a été demandé d’identifier les stratégies relatives aux politiques sus-identifiées. Les stratégies sont (listées selon l’ordre établi par le groupe):

#### *(A) Conservation et développement*

- Activités génératrices de revenus,
- Incitants politiques favorisant le CBNRM,
- Quantification des ressources naturelles, et
- Intégration de développement et de l’environnement.

#### *(B) Décentralisation*

- Identification des différentes parties: établir les rôles, responsabilités, et droits,
- Renforcement des capacités et reconnaissance du savoir local,

- Mécanisme financier à l'échelle locale.

### *(C) Législation*

- Approche participative,
- Demande effective des populations,
- Formule institutionnelle pour le dialogue entre les différentes parties.

## **Actions**

Le groupe de travail régional a été demandé d'identifier des actions, visant les participants de l'atelier, et qui devaient être exécutés dès leur retour. Les actions sont (listées selon l'ordre établi par le groupe):

- Conscientisation des décideurs,
- Facilitation des échanges d'expériences à l'échelle sous-régionale, régionale, et internationale, et
- Communication, éducation et campagnes d'information.

## **Recommandations**

Le groupe de travail régional a été demandé d'identifier des recommandations visant: (i) les gouvernements ainsi que les agences publiques, et (ii) la Banque mondiale et autres bailleurs de fonds. Les recommandations sont (listées selon l'ordre établi par le groupe):

### *(A) Gouvernements et autres agences publiques*

- Prendre les mesures effectives pour assurer le CBNRM.

### *(B) Banque mondiale et autres bailleurs de fonds*

- Assurer les synergies et cohérence pour ce qui est des activités des bailleurs de fonds,
- Garantir une flexibilité quant à l'identification et la durée des projets CBNRM, et
- Aider les gouvernements à déléguer les responsabilités de gestion des ressources naturelles aux communautés.